

L2 obtenue aux rattrapages = Sélection en M1 ratée ?

Par **Badiss**, le 10/07/2021 à 16:10

Bonjour à tous !

Comme susdit, j'ai obtenu ma L2 aux rattrapages, sûrement en partie à cause du COVID, mais aussi parce que je n'ai pas personnellement mis le travail suffisant à valider l'année réputé "la plus dure de la licence".

Seulement, les dossiers de Master se fondant, de ce que j'ai compris, essentiellement sur le S3, S4 et S5, cela signifie-il qu'il ne me reste plus qu'un semestre pour rattraper les deux que j'ai échoués ? Ma sélection en Master est-elle d'ores et déjà fichue ? ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/07/2021 à 07:46

Bonjour

Il me semble que c'est plutôt le S3 et le S4 qui seront observés.

Chaque année j'ai des étudiants qui obtiennent leur L2 aux rattrapages ou qui la redouble, mais cela ne les empêche pas de trouver une place en Master. A condition de faire une bonne L3.

Certes ce n'est pas dans les Master les plus sélectifs cependant l'important est de décrocher un Master qui colle avec votre projet professionnel.

Par **Badiss**, le 11/07/2021 à 12:25

Bonjour, et merci !

En effet, je me suis trompé (je viens de corriger l'erreur), je voulais dire que les Directeurs regardaient essentiellement le S3, S4 et S5...

Mais comme j'ai raté mon S3 et S4, cela signifie que je n'ai plus qu'un semestre pour compenser ces deux là. Les directeurs de Master peuvent-ils réellement être indulgents avec un étudiant qui a raté le S3 et S4 mais qui compense avec un bon S5 ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/07/2021 à 12:55

Je me suis également trompé ?
J'ai mis S3 et S4 mais c'est plutôt S5 et S6.

Bref, les jury regardent surtout les notes obtenu en L3 en attachant plus d'importance aux matières en lien avec le Master.

Donc oui si vous faites un bon 5, cela peut compenser vos ratés en L2.
C'est vraiment la L3 qui sera scrutée.

Par **Badiss**, le 11/07/2021 à 13:01

Ah, ça change tout ! ?

Cela dit, je présume que ça dépend de l'Université : Pour mon académie d'Aix-Marseille, les directeurs de Droit Fiscal et de Droit des Affaires m'ont annoncés qu'ils ne prendraient en compte que le S5 et pas le S6 étant données les dates de candidature.

J'espère que pour ceux-ci, celui-là seul suffira, mais j'irais candidater partout pour maximiser mes chances ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/07/2021 à 13:16

En effet ! Il vous faudra mettre le paquet sur le S5. N'hésitez pas à venir sur le forum si vous avez des difficultés dans une matière.

Et oui, il est toujours judicieux de multiplier les candidatures.

Par **Badiss**, le 11/07/2021 à 15:27

Je vois, merci beaucoup, j'essayerais de tenir le sujet au courant en temps donné !

Par **Badiss**, le 13/07/2021 à 18:38

Petite update : J'ai eu mes résultats de rattrapages, et je valide ma L2 en seconde session avec 10.55 de moyenne, comme j'ai validé ma L1 du premier coup avec 10.6.

Pensez-vous toujours que je parvienne à trouver un M1 en Droit des affaires/Droit Fiscal/Droit

Social si je fais un S5 réussi ?

Par réussi, j'entends 13 de moyenne générale, et au moins cette note à toutes les matières concernées que j'aurais en rapport avec les M1 envisagés que sont le Droit des biens, Droit commercial, la Procédure Pénale, etc

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/07/2021** à **07:50**

Bonjour

Tout d'abord, félicitation pour votre L2 !

Ensuite, avec une moyenne de 13 dans les matières fondamentales vous aurez en effet un profil intéressant.

Mais si vous en avez l'occasion je vous encourage à faire de stages, histoire de booster votre dossier.

Par **Badiss**, le **14/07/2021** à **11:45**

Merci !

Et en effet, je cherche des stages en Cabinet d'Avocat, et j'ai beau envoyer des candidatures à la pelle (déjà une dizaine depuis le début du mois), mais je n'ai aucune réponse... Si vous savez ou/comment un étudiant de L3 peut trouver des stages plus facilement, je suis preneur.

Par ailleurs, je passerais un TOEIC ou TOEFL pour compenser également. Si vous savez aussi ce qui pourrait m'aider à renforcer mon dossier et gommer cette année "ratée", je suis également preneur !

Par **Julilie**, le **14/07/2021** à **14:51**

Bonjour,

Si vous en avez l'occasion (et les moyens) vous pouvez faire un DU, je sais que certains directeurs de master sont assez sensibles à cette preuve d'un investissement supplémentaire. Si vous n'arrivez pas à trouver de stage (ce qui n'est pas évident dans cette période), une chargée de TD m'avait conseillée de chercher un emploi pour l'été dans un secteur correspondant à mon projet professionnel. Ça permet de montrer votre motivation, la cohérence de votre dossier mais également la réflexion qui vous a mené à votre projet professionnel. Sinon, je ne peux que vous conseiller de rédiger une lettre de motivation en béton et bien sûr de multiplier les candidatures pour mettre toutes les chances de votre côté.

Je vous souhaite bonne chance en tout cas !

Par **Badiss**, le 14/07/2021 à 15:53

Merci de vos conseils, j'ignorais l'existence des DU jusqu'ici et je vais me renseigner à leur sujet !

Pour ce qui est du travail, je ne sais pas si il serait vraiment simple pour un étudiant en Droit de trouver un "job d'été" dans un Tribunal, une direction juridique, un cabinet ou autre... ?

Par **MatMat**, le 14/07/2021 à 22:56

Bonsoir,

Je dis peut-être n'importe quoi n'étant pas un spécialiste mais pourquoi pas un stage/job d'été dans une Administration (DGFIP, DGDDI, DASS, Direction Départementale comme par exemple les DDETSPP, etc.)

C'est sans doute possible avec les différentes mesures de soutien liées au COVID-19 et à la Relance.

Bonne soirée :)

Par **Badiss**, le 15/07/2021 à 11:16

Je n'ai jamais entendu parler de ces Administrations, mais je présume que ça pourrait être une bonne chose. Je vais me renseigner à ce sujet, et je vous en remercie !

Du reste, pour ce qui est des stages, j'irais faire un nouveau sujet approprié pour obtenir plus de renseignements, mais je vous remercie de me rassurer que le S5 pourra compenser mes années ratées :)